



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1081-2019

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire du 13 janvier 2020, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté le règlement suivant :

- RÈGLEMENT NUMÉRO 1081-2019 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2020.

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Bromont situé au 88, boulevard de Bromont, du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Bromont, ce 14^e jour de janvier 2020.

La greffière,

Catherine Nadeau, avocate, OMA
Directrice du service du greffe et des affaires juridiques